

La formation diplômante dans le cadre de la formation continue

1.067 personnes ont suivi une formation diplômante dans le cadre de la formation professionnelle continue (FPC) en 2013. Une catégorie statistique qui, il faut le souligner, n'inclut pas les diplômes préparés dans le cadre la formation en alternance (FA).

Parallèlement, au 31 décembre 2013, on dénombrait 4.015 alternants dans les sociétés d'assurances : 1.586 sous contrat d'apprentissage et 2.429 sous contrat de professionnalisation.

De fait, formation continue et formation en alternance fixent des populations salariées aux profils démographiques différents. L'âge moyen des bénéficiaires de la FPC était ainsi de 36 ans contre 23 ans pour la FA. L'ancienneté moyenne des premiers ressortait à 8 ans alors que les alternants débutaient tout juste dans l'entreprise.

Par-delà ces différences, on peut néanmoins relever de nombreux points de proximité. L'un et l'autre de ces parcours formatifs visent l'obtention d'un diplôme. Dans les deux cas, les diplômes préparés concernent très majoritairement les métiers-cœurs du secteur. Ainsi le domaine "Assurance" représente 72% des formations de la FPC, de même que 60% des alternants exercent dans les familles "Gestion des contrats" ou "Distribution".

Pour ces personnes, l'obtention d'un niveau supérieur de diplôme est loin de constituer la seule motivation : 53% des collaborateurs formés dans le cadre de la FPC préparent un diplôme dont le niveau est égal (40%) voire inférieur (13%) à celui des diplômes déjà détenus. La pertinence du contenu de la formation, en regard du parcours professionnel projeté, semble constituer un facteur tout aussi important que la reconnaissance d'un niveau de qualification.

Au vu de ces proximités comme des différences entre FA et FPC, il ne paraît pas illégitime de fondre ces deux catégories "réglementaires" dans une même catégorie de "sens". Ainsi réunis, 5.082 salariés du secteur ont partagé en 2013 une démarche d'acquisition de savoirs sanctionnée par un diplôme. Une démarche engagée à des moments différents de leur parcours qui se conjugue avec une expérience professionnelle déjà construite (FPC) ou en cours de constitution (FA).

Dans ce périmètre étendu, la formation continue diplômante joue un rôle singulier et important. Pour des salariés dans la dynamique de la trentaine, elle constitue une source de reconnaissance et un levier de sécurisation de son parcours professionnel. Deux fonctions que le nouveau Compte Personnel de Formation devrait venir encore conforter en articulant davantage encore diplômes et formation continue.